

Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » FR8201669

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
DU 26 SEPTEMBRE 2018 A LA SALLE EDITH PIAF – LE POUZIN**

Etaient présents :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
BACIOTTI	Guillaume	Région AURA	Chargé de mission environnement et énergie
CHARRON	Emeric	CAPCA	Chargé de mission service rivière
VINCENT	Stéphane	LPO Drôme	Chargé de mission chiroptérologue
PASCAULT	Benoît	CEN Rhône-Alpes	Chargé de projet
PALAURO	Andrea	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Conseillère municipale
MARTINEAU	Gilles	Chambre d'agriculture	Conseiller pastoral
BERNAY	Daniel	Mairie Saint-Julien en Saint-Alban	Adjoint
MONIER	Guillaume	ONF	
DEMARD	Thierry	/	Propriétaire et agriculteur
DUBOSC	Damien	ACCA Le Pouzin	Administrateur
VICENTE	Georges	Mairie Flaviac	Conseiller municipal
CHEVALIER	Simon	ACCA Rompon	Président
VALETTE	Robert	ACCA Rompon	
GRIVAUD	Martine	DDT07	Chargée de mission
DENIS	Christian	DDT07	Chef de pôle
MARTIN	Alain	Mairie Le Pouzin	Maire
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin	Adjoint

Etaient excusés :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
		Département Ardèche	
SABATIER	René	CRPF	Ingénieur
ROUCHOUSE	Jean-Marc	/	Propriétaire
SERRE	Laetitia	CAPCA	Présidente
COURT	Philippe	Préfecture de l'Ardèche	Préfet
		Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche	
		Mairie de Privas	Maire et Premier adjoint

Ordre du jour de la réunion :

- Bilan des actions réalisées en 2017 et 2018,
- Présentation de l'avancement de l'étude inter-sites sur les chauves-souris, coordonnée par la LPO Drôme,
- Présentation du programme d'actions pour l'année 2019,
- Election de la structure animatrice pour les 3 années à venir (2019 à 2021),
- Election du Président du comité de pilotage local.

Le COPIL s'est clôturé autour d'un apéritif offert par la mairie.

La présentation power-point du COPIL est téléchargeable sur le site internet de la mairie de Le Pouzin (<https://lepouzin.fr/Natura-2000-59>).

PRESENTATION DU BILAN ET DES PERSPECTIVES

Le Président du COPIL et Maire de Le Pouzin ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et en rappelant l'ordre du jour, ainsi que l'importance de ces moments de réunion pour échanger le plus librement possible.

M. Yann Vivat, maire de Rompon et Vice-président à la CAPCA intervient pour rappeler l'importance de la démarche Natura 2000 sur le territoire en matière de concertation multi-acteurs et de création de projets.

M. Quatremère, adjoint à la commune de Flaviac et Vice-président à la CAPCA insiste sur l'importance du lien entre Natura 2000 et agriculture, notamment en ce qui concerne l'élevage et le pastoralisme.

La chargée de mission présente le bilan des actions menées en 2017 et 2018. Les sujets suivants ont été abordés : rappel des enjeux, accompagnement aux porteurs de projet (département pour RD 104, Lafarge pour extension de carrière...), naissance d'un réseau Natura 2000 Ardèche-Drôme, projet de gestion de la montagne du Vieux-Rompon (valorisation patrimoniale et soutien au pastoralisme), pastoralisme sur le secteur de la Payre, gestion des milieux aquatiques en lien avec la CAPCA, état des lieux sur le papillon Damier de la Succise, connaissance sur les reptiles, protocole national pour le suivi des oiseaux (STOC-EPS), animations auprès du public (fête de la science, fête au Prieuré avec l'AAPCSPRLP, découverte des chauves-souris de la grotte de Meysset...), édition d'un magazine « Terres de Nature » etc.

Stéphane Vincent de la LPO Drôme présente un diaporama traitant de l'étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris à l'échelle de trois sites Natura 2000 voisins : « Rompon, Ouvèze, Payre », « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents », « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg ». Les résultats sont d'ores et déjà intéressants et mettent en avant l'intérêt de traiter ce type de problématique à une échelle plus vaste qu'un seul site Natura 2000. En effet, des fonctionnalités complémentaires pour les chauves-souris ont pu

être mises en évidence entre les sites, avec par exemple, des chauves-souris chassant la nuit sur un site et gîtant le jour sur un autre, à plusieurs kilomètres de distance.

La chargée de mission reprend la parole afin de présenter les perspectives pour 2019.

ECHANGES

- **Classement en Réserve Naturelle Régionale de la grotte de Meysset**

Certaines interrogations ont été soulevées, notamment concernant l'accès des véhicules dans le cadre de l'activité cynégétique. M. Bacciotti, en charge du dossier à la Région AURA, a rappelé que cela avait été discuté lors des réunions de concertation et que pour l'instant, le projet de règlement stipule que la circulation motorisée est interdite sur les sentiers de la RNR, hormis pour les propriétaires et les chasseurs, en période de chasse. Il est rappelé que le projet de réglementation est actuellement en phase de consultation et que chacun peut formuler un avis *via* la plateforme en ligne.

Une autre interrogation des acteurs de l'activité cynégétique concerne le périmètre et la taille du projet de Réserve : pourquoi 20 hectares au projet de classement, alors que l'enjeu principal est une grotte ? L'explication réside en grande partie dans l'obligation de l'entreprise CEMEX de compenser la destruction d'habitats de chauves-souris, et de préserver l'intégrité de la grotte de Meysset. Par ailleurs, les milieux autour de la grotte constituent des zones de chasse pour les chauves-souris. Enfin, la création d'une RNR permettra également de mettre en place des mesures de gestion en faveur d'autres espèces.

VOTES ET CONCLUSION

- **Vote pour la structure animatrice**

La commune de Le Pouzin se représente pour être la structure animatrice pour les 3 prochaines années (2019-2021). Aucune autre structure ne se présente. Quatre votants sont présents. **La commune de Le Pouzin est élue à l'unanimité pour être la structure animatrice du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » pour les 3 prochaines années.**

- **Vote pour la Présidence du Comité de Pilotage**

M. Yann Vivat maire de Rompon se présente pour être le nouveau Président du Comité de Pilotage local. Il est élu avec trois votes favorables et une abstention. **M. Yann Vivat devient donc Président du Comité de Pilotage local du site « Rompon, Ouvèze, Payre » pour les 3 années à venir.**

Il est rappelé que M. Dominique Gérard reste l' élu référent à Natura 2000 au sein de la commune de Le Pouzin. Ce dernier souligne le fonctionnement vertueux et efficace du binôme qu'il forme avec la chargée de mission Natura 2000.

CONTACT

Pour tous renseignements veuillez prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Manon EUDES
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
m.eudes@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin, Alain MARTIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by 'LAIN' and 'MARTIN' written in a cursive style.

Alain MARTIN